

# Programme Hauts-de-France Export et Volontaire International en Entreprise (PHFE VIE)

## REGION HAUTS-DE-FRANCE

### Présentation du dispositif

Le programme Hauts-de-France Export et Volontaire International en entreprise (PHFE VIE) est un programme d'aide et d'accompagnement mis en œuvre par Business France et la Région Hauts-de-France pour consolider l'export et le développement international.

Objectifs :

- faciliter l'accès au Programme France Export (PFE) et sa déclinaison régionale, le Programme hauts-de-France Export (PHFE),
- développer le recours à des jeunes talents pour consolider la présence des entreprises régionales à l'international grâce au Volontaire International en Entreprise (VIE),
- simplifier l'accès à une véritable boîte à outils pour vous accompagner sur toutes les thématiques incontournables du projet d'exportation (information, prospection, appui technique, communication...).

### Conditions d'attribution

#### A qui s'adresse le dispositif ?

— Entreprises éligibles

Ce programme s'adresse aux PME artisanales régionales, PME, PMI, ETI mais aussi les start-ups.

### Montant de l'aide

#### De quel type d'aide s'agit-il ?

La Région Hauts-de-France finance :

- 50% (HT) de la présence sur les salons internationaux du Programme France export,
- l'indemnité ainsi que les frais de gestion et de protection sociale de tout VIE recruté pour une mission de 12 à 24 mois (de 6 000 à 9 000 € forfaitaires par VIE en fonction de l'indemnité mensuelle versée).

La Région prend également en charge 50% des prestations de recrutement du candidat et de coaching commercial du VIE, proposées par Business France.

La Région Hauts-de-France se mobilise pour que l'entreprise puisse disposer des informations actualisées en ligne au travers de la plateforme de solutions et de services exports.

---

## Informations pratiques

### Quelle démarche à suivre ?

— Au près de quel organisme

Les entreprises adressent leur demande d'aide à l'export au titre du PHFE VIE au coordinateur de Business France en région.

Les demandes sont instruites par la Région Hauts-de-France.

---

## Organisme

### REGION HAUTS-DE-FRANCE

- 151 Avenue du président Hoover  
59555 LILLE Cedex  
Téléphone : 03 74 27 00 00  
Télécopie : 03 74 27 00 05